



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

8 mars 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.209

OBJET : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2010 -
AUTORISATIONS DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS DE
DEMOLIR, DECLARATIONS PREALABLES ET AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES
CLASSES -

Le 08/03/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/03/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Yannick DECARA à M. Victor TONIN, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, M. Robert FOUQUET à M. Stéphane PAOLI, M. Gérard GERACI à Mme Sylvaine DI CARO, M. Hervé GUERRERA à Mme Marie José VALETA, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Liliane PIERRON à M. Helliot BRAMI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Françoise TERME à M. Christian PEREZ

Excusés sans pouvoir :

M. François-Xavier DE PERETTI, M. André GUINDE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
Département Bâtiments
Direction ArchitectureRAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 08/03/10**RAPPORTEUR** : Madame Odile BONTHOUX**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, Mme Patricia LARNAUDIE**Politique Publique** : Travaux structurants et d'amélioration de l'Espace Public**OBJET** : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2010 -
AUTORISATIONS DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS DE
DEMOLIR, DECLARATIONS PREALABLES ET AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES
CLASSES - - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Dans le cadre des programmes d'investissements des bâtiments communaux 2010, certains travaux nécessitent au préalable, un permis de construire, un permis de démolir, une déclaration préalable ou une autorisation de travaux sur immeubles classés.

Il en est ainsi pour les opérations suivantes :

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Bâtiment L'Agora : aménagement d'une crèche
- Bâtiment du Ligourès : aménagement d'une crèche
- Espace Frédéric Mistral : création de garages à motos pour le service des Médiateurs
- Ecole Maternelle des Lauves II : aménagement d'un centre socio-culturel
- Ecole Maternelle du Cours des Alpes : aménagement des locaux pour l'Imprimerie municipale et l'Economat
- Ecole des Fenouillères : aménagement d'un restaurant scolaire
- Ecole Jean Jaurès : aménagement d'un restaurant scolaire
- Club des Ados des Milles : extension
- Hôtel Maynier d'Oppède : aménagement de sanitaires
- Ecole D'Arbaud : création d'un pôle culturel
- Villa Clair Matin (Jourdan) : création d'un planétarium
- Les Floralies : extension de locaux associatifs

PERMIS DE DEMOLIR :

- Tennis Club du Jas de Bouffan : démolition du Club House (suite à incendie)

DECLARATIONS PREALABLES :

- Parc Jourdan : restauration des pavillons d'entrée et piliers
- Hôtel de Valori : restauration de la porte principale
- Eglise de Luynes : restauration de la toiture
- Eglise des Milles : restauration d'une toiture latérale
- Eglise de Couteron : restauration de vitraux

AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES :

- Eglise de la Madeleine : réfection totale d'un pan de toiture et d'un plancher
- Eglise du Faubourg : reprise de la charpente et du plafond de la nef gauche et reprise du plafond de l'entrée
- Eglise du St Esprit : restauration des vitraux
- Eglise du St Esprit : réfection du mur de la nef droite
- Eglise St Jean de Malte : réfection des murs d'une chapelle intérieure
- Bastide du Jas de Bouffan : réfection de la toiture et de la verrière de l'atelier
- Halle aux Grains : remise en peinture des menuiseries et grilles des façades sud et nord
- Hôtel de Ville : entretien des grilles et portes extérieures du porche et de la cour
- Pavillon de Vendôme : réfection du sol en parquet du 3^{ème} étage
- Monument Sec : réfection partielle de la façade sur jardin
- Hôtel de Ville : nettoyage et réfection partielle des toitures
- Halle aux Grains : nettoyage et réfection partielle des toitures
- Monument Sec : nettoyage et réfection partielle des toitures
- Pavillon de Vendôme : nettoyage et réfection partielle des toitures
- Eglise de la Madeleine : nettoyage et réfection partielle des toitures
- Eglise du Faubourg : nettoyage et réfection partielle des toitures
- Eglise du St Esprit : nettoyage et réfection partielle des toitures
- Eglise St Jean de Malte : nettoyage et réfection partielle des toitures
- Eglise de Puyricard : nettoyage et réfection partielle des toitures

Pour s'assurer de l'exécution réglementaire de ces opérations, il convient de désigner un élu, habilité à déposer pour la ville d'Aix-en-Provence, les demandes de permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables et autorisations de travaux sur immeubles classés concernant ces affaires.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

AUTORISER Madame l'Adjoint au Maire – Délégué au Foncier, au Cadastre, à la Gestion des Propriétés Communales et aux Bâtiments Communaux, à signer les demandes de permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables et autorisations de travaux sur immeubles classés concernant les opérations précitées.

**2010.209 - PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2010 -
AUTORISATIONS DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS
DE DEMOLIR, DECLARATIONS PREALABLES ET AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR
IMMEUBLES CLASSES -**

Présents et représentés	: 52
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/03/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**